



**PFWB**

# **BILAN 2022 2023**

**une session au Parlement, des concrétisations solides  
ancrées dans les luttes du PS pour plus d'égalité**





# MOT DE LA PRÉSIDENTE DE GROUPE

C'est au cours de cette session parlementaire 2022-2023, la 4ème de cette législature, que j'ai eu le plaisir de reprendre le flambeau à la tête du Groupe PS du PFWB.



Je partage donc avec mon prédécesseur, Laurent Devin, le plaisir et la fierté de vous présenter ce bilan du travail accompli par l'ensemble des collègues socialistes qui ont œuvré sans relâche, y compris aux coté de nos ministres, pour plus de solidarité et de justice sociale, pour améliorer la vie de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

Le PS met l'égalité et l'émancipation au cœur de toutes ses luttes politiques.

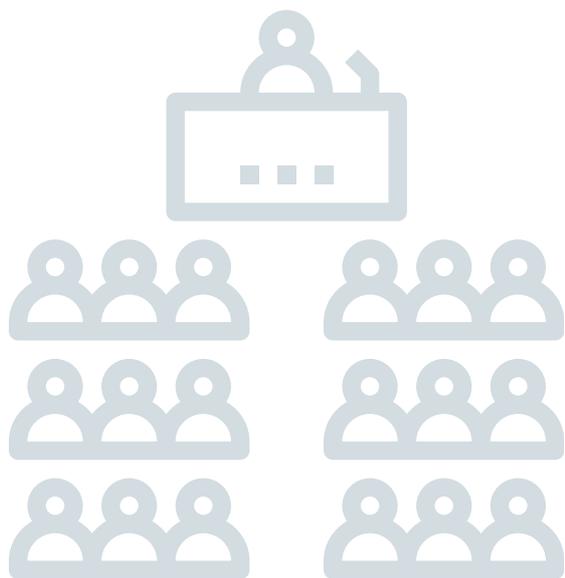
Que ce soit à travers l'éducation, la rénovation des infrastructures scolaires et non scolaires, l'enseignement supérieur, l'enfance, la culture, le sport, l'aide à la jeunesse, les médias ou la jeunesse par exemple.

L'art difficile de l'exercice des missions des parlementaires de majorité demande un sens aigu de la négociation et une créativité certaine pour faire émerger des solutions concrètes, appuyées sur le vécu de terrain et réalisables avec les ressources disponibles.

**"Protéger, réparer, innover, investir oser, soutenir, comprendre, résoudre sont les gestes qui sauvent dans une démocratie secouée par des crises fragilisant la confiance et l'espoir."**

# MOT DE LA PRÉSIDENTE DE GROUPE

Ces quelques pages vous emmèneront revisiter les acquis et les luttes menées au cours d'une année riche en temps forts et en avancées politiques importantes telles que la rénovation des bâtiments scolaires, les mesures pour la gratuité, la lutte contre le harcèlement scolaire, l'offre équilibrée d'enseignement supérieur, la prévention de la précarité étudiante, les engagements en matière de respect des droits humains, le soutien à l'accessibilité à la culture ou le renforcement de l'éducation aux médias.



C'est parti pour les derniers mois de travail législatif intense, avant un rendez-vous essentiel en juin 2024, qui, je l'espère, nous donnera les moyens de poursuivre et d'accroître notre action pour une société inclusive dans laquelle il fait bon vivre et qui est à même de protéger chacune et chacun, en priorité les plus vulnérables.

**Sabine Roberty**  
Cheffe de Groupe PS



# COMMISSION DAERDEN



## Bâtiments scolaires

Ce dossier historique en question concerne le "**Projet de décret visant à la rénovation du parc immobilier scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le mettre aux normes actuelles.**"

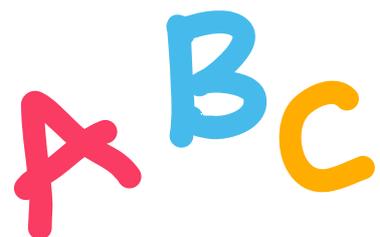
Ce projet est une réponse aux besoins de rénovation de notre parc immobilier scolaires d'être rénové et fait suite aux travaux menés avec la Commission à l'initiative du groupe PS, aux visites de terrain et rapports présentés au Parlement.



Pour financer cette rénovation, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures, dont un **plan d'investissement exceptionnel de 2 milliards d'euros**. Ce plan se décline en quatre appels à projets visant la rénovation ou la démolition/reconstruction d'infrastructures scolaires, avec un budget total de 1,1 milliard d'euros. De plus, le plan prévoit la possibilité de lancer un dernier appel à projets avec les fonds restants.

Cette réforme globale devrait être entièrement mise en œuvre d'ici 2025, avec pour objectifs l'amélioration de l'accessibilité des pouvoirs organisateurs aux moyens et la création d'écoles de haute qualité architecturale, inclusives, et économes en énergie, intégrées harmonieusement dans leur environnement. Ce projet est essentiel pour assurer de meilleures conditions de travail à nos élèves et à nos enseignants, pour moderniser le système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles et pour garantir des infrastructures scolaires conformes aux normes environnementales et de sécurité actuelles.

Suite à la problématique des inondations et des retards pris par certains PO plus lourdement touchés, nous avons procédé en concertation avec le Ministre, à une adaptation, une modification de ce texte pour assurer que le mécanisme puisse aider l'ensemble des pouvoirs organisateurs et qu'aucun ne se trouve sans aide. Notre proposition de décret entend modifier les dispositions problématiques, à savoir, les délais de soumission des demandes, la période de couverture des locations ainsi que les conditions d'éligibilité.



## Budget



Dans une démarche visant à garantir la bonne utilisation de nos ressources, une approche pragmatique et vigilante est privilégiée pour éviter des économies drastiques tout en renforçant la dynamique d'analyse des dépenses.

L'évolution de l'endettement et des charges de la dette, reste sous contrôle tout en permettant de préparer l'avenir en assumant **nos responsabilités envers les secteurs essentiels de la FWB.**



La bonne gestion de notre dette, via une mobilisation des trésoreries des entités du périmètre et la diversification des sources de financement, est par ailleurs souvent saluée par les acteurs externes. Malgré l'augmentation de la dette, notre stratégie porte ses fruits et permet de limiter l'impact des charges à moins de 2% de nos recettes. Le groupe PS, via la présentation du rapport de l'Agence de la dette en commission budget, a étroitement veillé à la bonne mise en œuvre de cette stratégie.

Cela permet à la majorité de poursuivre son engagement dans la **mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'Excellence ou dans le refinancement de l'Enseignement supérieur** par exemple.

En somme, le budget a révélé un équilibre entre la responsabilité financière et la vision à long terme pour la FWB. Des investissements ont été réalisés dans des secteurs prioritaires (y compris l'enfance et la culture), garants d'un avenir prospère pour toutes et tous.

Comme depuis le début de la législature, le Groupe PS a poursuivi, tout au long de l'année écoulée, un **engagement politique constant en faveur d'une société égalitaire et non-discriminante**. Cela s'est notamment manifesté au travers l'implication active de nos parlementaires dans les commissions où ils ont régulièrement interrogé les Ministres sur les actions du Gouvernement et sur les politiques de lutte contre toutes formes de discrimination mises en place, y compris pour les droits des personnes LGBTQIA+.

Par ailleurs, la **lutte contre la pauvreté**, singulièrement celle qui frappe les enfants et les familles monoparentales, a continuellement été au cœur des interrogations et des interventions des parlementaires socialistes.

### Inclusion des personnes en situation de handicap



Lors de cette session, les parlementaires socialistes ont soutenu l'adoption d'un décret permettant la **création d'un Conseil Consultatif pour les personnes en situation de handicap**. Ce texte permet de garantir aux personnes en situation de handicap de participer pleinement à la vie politique et à la vie publique en égalité avec les autres citoyens. La création de ce Conseil constitue une réelle avancée. Elle répond non seulement aux demandes des associations de terrain, mais elle permettra également d'appréhender le handicap de manière transversale dans toutes les politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Plan de lutte contre le racisme

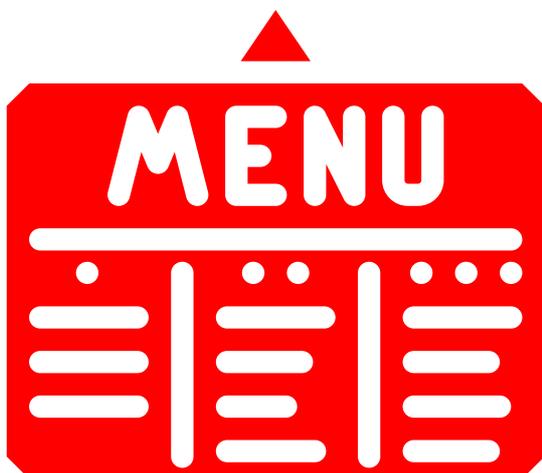
Le 23 mars 2023, le ministre en charge a fait adopter par le Gouvernement, le **Plan de lutte contre le racisme de la Fédération Wallonie-Bruxelles 2023-2026**. Ce plan se décline en mesures spécifiques et mesures transversales dans les domaines qui lui sont dévolus (enseignement, enfance, sport, jeunesse, culture, médias, etc.). Il prévoit également que la Fédération Wallonie-Bruxelles s'engage dans un processus de collaboration et de participation aux mesures transversales développées au sein du Plan national de lutte contre le racisme (NAPAR). Naturellement, les parlementaires socialistes ont appelé ce plan de leurs vœux et à présent soutiennent et accompagnent la mise en œuvre de ce plan.

### Gratuité cantines scolaires

La poursuite de la mise en place des projets de **gratuité des cantines scolaires** continue d'avancer. En effet, l'appel à projets lancé pour les années 2023 à 2024 permet, depuis la rentrée 2023, à 403 écoles de bénéficier de repas chauds, sains, gratuits et durables. Dans une vision d'égalité des chances, ce sont spécifiquement les écoles de la maternelle et du primaire à l'encadrement différencié, c'est-à-dire classées de 1 à 5 au niveau de leur indice socio-économique, qui sont visées. Le montant total de la subvention pour les 403 établissements s'élève à 21,4 millions d'euros. Au total, ce sont 32 000 élèves qui sont concernés.



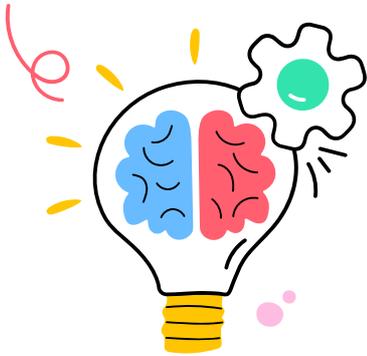
En outre, le Ministre compétent a poursuivi son action en vue de consolider et pérenniser ce dispositif au travers d'un décret qui étend le **subventionnement de repas chauds, sains et durables au sein des établissements scolaires d'enseignement fondamental ordinaire ou spécialisé, organisés ou subventionnés reconnus par la Communauté française**. Les socialistes unissent leurs forces pour ce combat cohérent afin de réduire les inégalités sociales.



En effet, les récentes enquêtes soulignent qu'entre 10 et 20 % des enfants entament leur journée scolaire sans avoir pris de petit-déjeuner. Face à ces chiffres, il est essentiel d'agir pour qu'un maximum d'enfants aient accès à des repas de qualité et ne se retrouvent pas avec une boîte à tartine vide. C'est donc avec force et conviction que les parlementaires socialistes soutiendront la mise en oeuvre de ce projet de décret, et continuent de porter leur attention sur cette problématique.

# COMMISSION DÉSIR





Lors de cette session parlementaire, ce sont plus d'une quinzaine de décrets qui ont été examinés et adoptés. Plus particulièrement, cette session a été marquée d'une part par l'accomplissement de dossiers qui tenaient particulièrement à cœur au Parti Socialiste et, d'autre part, par l'implémentation de dispositions prévues dans le Pacte pour un enseignement d'excellence.

### Lutte contre le harcèlement scolaire

Parmi les priorités pointées par les socialistes dès le début de cette législature se trouvait la **lutte contre le harcèlement scolaire et la mise en place par les écoles de plan visant à améliorer le climat scolaire**. Devant les chiffres inquiétants du harcèlement (35% des élèves se disent concernés), il était important de mettre en place une politique structurelle de lutte contre ces phénomènes en soutenant les écoles dans le développement de dispositifs propres.

Ainsi, le décret adopté offre aux écoles un cadre de référence commun pour mener des actions visant à prévenir le harcèlement scolaire et améliorer le climat scolaire. Il instaure un agrément pour la reconnaissance et le financement programmatique d'opérateurs, qui seront en mesure de proposer un accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme-cadre d'une école.

Enfin, il dote la Fédération Wallonie-Bruxelles d'un Observatoire du climat scolaire.

Il s'agit d'une réponse concrète et efficace à un phénomène qui affecte lourdement nos jeunes dans et à l'extérieur de toutes les écoles.



### Généralisation de l'EVRAS



Toujours afin de permettre l'émancipation des jeunes, le PS s'est battu pour **qu'advienne enfin l'accord de coopération permettant la généralisation de l'EVRAS**. Grâce à cet accord, à partir de la rentrée scolaire 2023-2024, chaque enfant aura durant sa scolarité au moins deux heures d'EVRAS (une en sixième primaire et une en quatrième secondaire). Il s'agira d'un temps pour permettre à l'ensemble des jeunes de dialoguer dans un cadre sécurisé lors duquel ils pourront trouver des réponses à leurs interrogations. Afin d'outiller les professionnels en charge de l'EVRAS mais également les enseignants, un guide EVRAS a été mis à disposition. Un budget de 4,8 millions d'euros a été débloqué pour déployer ces activités. Face à la levée de bouclier de la part de mouvements conservateurs et à une campagne de désinformation ayant inquiété une partie de la population, le PS réaffirme l'importance de l'EVRAS pour des raisons de santé, de bien-être, de respect de chacun, et l'information optimale sur le bien-fondé de ces animations.

### Mise en place des mesures du Pacte pour un Enseignement d'Excellence

Cette session parlementaire a vu la poursuite de la mise en place de mesures phares du Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Ainsi, pour accompagner l'extension du tronc commun à la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> primaire comprenant un renforcement de la langue moderne 1 et afin de renforcer l'accompagnement personnalisé, nous avons adopté **un décret octroyant des périodes complémentaires aux écoles**. En outre, compte-tenu de la pénurie de professeurs de langue, une période de transition a été prévue pour permettre aux écoles de s'adapter.



### Soutien au développement des compétences professionnelles et à l'évaluation des personnels de l'enseignement

Durant cette année, nous avons eu l'occasion de nous pencher sur le décret relatif à au soutien, au développement des compétences professionnelles et à l'évaluation des personnels de l'enseignement.



Ce décret prévoit de manière structurelle un dialogue entre un enseignant et la direction afin de dresser un bilan sur le travail accompli, de se remettre potentiellement en question et, si nécessaire, de réfléchir à leurs besoins de formation ou d'accompagnement. Le processus s'inscrit dans une perspective du développement des compétences professionnelles de l'enseignant. Ce dispositif vise à motiver les membres de l'équipe, à donner du sens au travail collectif et individuel et à renforcer la reconnaissance de l'investissement de chacun.



Dans un second temps, s'il s'avère que des manquements sont constatés et, moyennant certaines conditions qui respectent les droits de la défense, des sanctions peuvent être prises. Ce texte a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des syndicats qui se sont focalisés sur les potentielles sanctions. Pour le PS, il est essentiel de rappeler la concertation qui a guidé les travaux et les modifications qui ont été apportées au texte pour répondre autant que possible aux inquiétudes et pour protéger les personnels de tout risque d'arbitraire. Il est surtout indispensable de réaffirmer les objectifs à la base de ce dispositif à savoir le renforcement du soutien des enseignants (en particulier des nouveaux enseignants) et l'amélioration de leurs compétences. L'intérêt de l'enfant est absolument mis au centre de la dynamique.

### Garantir un meilleur équilibre entre l'offre d'options et les besoins socio-économique des régions

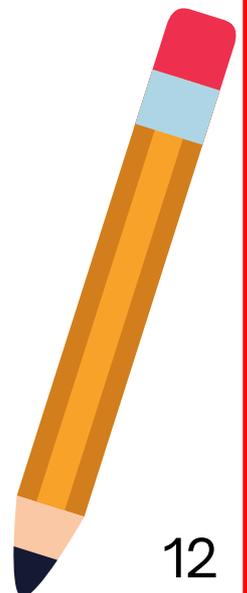
Nous nous sommes également penchés sur un autre chantier du pacte à savoir la réforme du qualifiant et, plus spécifiquement, le renforcement du pilotage de l'enseignement qualifiant



Ainsi, nous avons adopté **un décret visant à garantir un meilleur équilibre entre l'offre d'options et les besoins socio-économique des régions** ainsi qu'à assurer une plus grande cohérence de l'offre au niveau zonal. Un équilibre a été trouvé pour permettre à chaque jeune d'avoir accès selon ses convictions à une option spécifique à proximité sans toutefois multiplier inutilement les options et donc les moyens. Si la réforme a été menée à budget constant, la réorientation de l'offre pourrait avoir des impacts sociaux limités au plan local. Une série de balises ont donc été mises afin de ne pas bouleverser les écoles et afin de préserver l'emploi en prévoyant une cellule de reconversion.

### Pool local de remplacement

Dans la continuité des mesures prises en début de législature, afin de lutter contre le problème de pénurie, nous avons adopté un décret instituant **un dispositif expérimental créant un pool local de remplacement pour l'année scolaire 2022-2023**. Ce projet-pilote limité aux zones de Bruxelles et du Hainaut-Sud vise à octroyer des périodes supplémentaires aux PO afin de recruter des instituteurs primaires pour constituer un pool de remplacement. Le dispositif a été reconduit et doit être évalué avant d'envisager une extension. Ce décret comprenait également diverses mesures visant à améliorer les conditions de travail et d'emploi des enseignants débutants et l'attractivité du métier pour les enseignants de seconde carrière, notamment ceux de langue.



### Etats généraux de l'immersion

Enfin, depuis le mois de janvier 2023, se tiennent au Parlement les « **Etats Généraux de l'immersion** ». Les auditions des acteurs de l'école, d'académiciens et de représentants des parents doivent permettre à la commission éducation de pointer les difficultés de cette pédagogie et d'en ressortir des recommandations à adressées au prochain gouvernement.



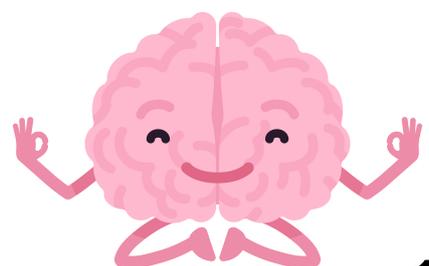
A côté de l'examen des projets de décret, le PS est revenu à de multiples reprises sur des thèmes qui lui tiennent à cœur.

Ainsi, nous sommes fréquemment revenus sur **la gratuité** afin, notamment, d'interroger la ministre sur la **formalisation de l'extension de la gratuité des fournitures scolaires aux première et deuxième primaire**. Le coûts des voyages scolaires et du temps de midi ont également fait l'objet de nombreuses questions parlementaires.



Pour cette première année sous les **nouveaux rythmes scolaires**, nous avons été particulièrement attentifs à répercuter les retours de terrain et à évaluer la plus-value de cette réforme. Compte tenu des retours et même si certaines évolutions doivent encore intervenir (réforme des rythmes académiques, extension de l'offre extra-scolaire,...), on peut affirmer que ce nouveau rythme plus proche de celui de l'enfant est une réelle plus-value en termes de bien-être, d'apprentissage et de lutte contre les discriminations.

D'autres thèmes sont souvent revenus tels quel les problèmes de santé mentale chez nos jeunes, l'implémentation de **la réforme du décret inscription, la pénurie d'enseignants, le décrochage scolaire ou encore les règlements d'ordre intérieur sur les tenues des élèves**,...



# COMMISSION GLATIGNY



Cette année, le dossier emblématique fut celui de **l'organisation de l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.**



Une annonce intempestive de la Ministre Glatigny dans les médias relative au refus de l'organisation d'un master de spécialisation en médecine générale à Namur et d'un master en médecine à Mons a crispé les positions de chacun et créé une résistance légitime.

Après un moment de dramatisation, toutes les habilitations ayant reçu l'aval de l'ARES ont été octroyées. De cette séquence est ressortie la nécessité de davantage cadrer la procédure d'octroi des habilitations.

C'est pourquoi des critères ont été mis en place pour davantage cadrer les futures demandes. Parmi ces critères, on en retrouve certains relatifs à l'évolution des métiers, d'autres aux fonctions en pénurie ou encore certains relatifs aux questions socio-économique et à l'accessibilité de l'enseignement supérieur.

C'est dans ce cadre que le PS a déposé et fait voter **une proposition de résolution visant à assurer une offre équilibrée d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.** Ce texte entend favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur et lutter contre les inégalités en demandant la formalisation de critère visant à un plus grand équilibre, une meilleure cohérence de l'offre sur l'ensemble du territoire et à freiner la concurrence liée au marché scolaire.



### Concours d'entrée en médecine

Cette année, nous avons **conclu le protocole d'accord avec le Fédéral en adoptant le décret visant à mettre en place le concours**. Pour rappel, l'accord conclu avec le Fédéral garantit notamment l'annulation de la dette des surnuméraires, la garantie d'un numéro INAMI pour l'ensemble des étudiants ainsi que l'augmentation du quota de 505 à 744. Ce quota pourra être revu à la hausse en fonction des besoins. La conclusion de cet accord permet d'enfin rassurer l'ensemble des étudiants. Il nous reviendra au PS de continuer à nous battre au Fédéral pour la suppression du contingentement.

### E-paysage

Après de longues années de travail, nous avons **adopté le décret octroyant une base légale à la base de données «e-Paysage» gérée par l'ARES**. Cette plateforme contient toutes les données d'inscription des étudiants dans l'enseignement supérieur ainsi que des données relatives aux allocations d'études, aux des équivalences ou à différentes administrations (enseignement obligatoire, enseignement sup, enseignement de promotion sociale,...). L'e-paysage constitue un outil important de simplification administrative pour les établissements. Le PS veillera à ce que dans le futur l'e-paysage puisse également être un outil permettant de faciliter la vie des étudiants notamment en facilitant le recours aux droits à travers l'automatisation des demandes d'allocation d'études.



### Mobilité étudiante

Enfin, nous avons adopté un **décret relatif à la mobilité étudiante**. Les principaux objectifs de ce texte étaient d'accroître le nombre des bourses de mobilité de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de les amener à un taux similaire à celles du programme « Erasmus+ » et de permettre une diversification des formats pour se rapprocher de ceux offerts par ce même programme Erasmus+.



### Précarité étudiante

Durant toute la session parlementaire, le groupe parlementaire a assuré le suivi par le Gouvernement de la **résolution visant à lutter contre la précarité étudiante**. Ainsi, nous avons suivi l'état d'avancement des travaux autour des allocations d'études, des supports de cours, des subsides sociaux ou encore logement étudiant.



### Lutte contre le harcèlement et les stéréotypes de genre

Le PS a par ailleurs continué également à mettre l'accent sur l'importance de disposer d'une **politique de lutte contre le harcèlement et les stéréotypes de genre** plus ambitieuse et s'imposant à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

### Sensibilisation à la pratique de l'IVG

Nous sommes également intervenus à de nombreuses reprises sur la nécessité de mettre en place **une sensibilisation à la pratique de l'IVG** dans l'ensemble des cursus de médecine.

### Étudiants en situation de handicap

Enfin, après avoir rencontré les acteurs de terrain, à travers de multiples questions parlementaires, nous avons fait un état des lieux **des difficultés persistantes pour les étudiants en situation de handicaps**.



Pour ce qui concerne le Sport, nous avons, faute de textes de décrets sous cette session, porté toute notre action et notre énergie sur le suivi de nombreuses thématiques.

Lors de l'année précédente, à la sortie de deux années difficiles suite à la pandémie que nous avons traversée, nous avons axé notre action sur la lutte contre le décrochage sportif, la pratique du sport pour toutes et tous et le soutien aux fédérations et clubs sportifs. Le groupe PS a particulièrement veillé à la reprise de la pratique sportive et à son accessibilité. Nous y restons très attentifs pour que les efforts continuent à payer.

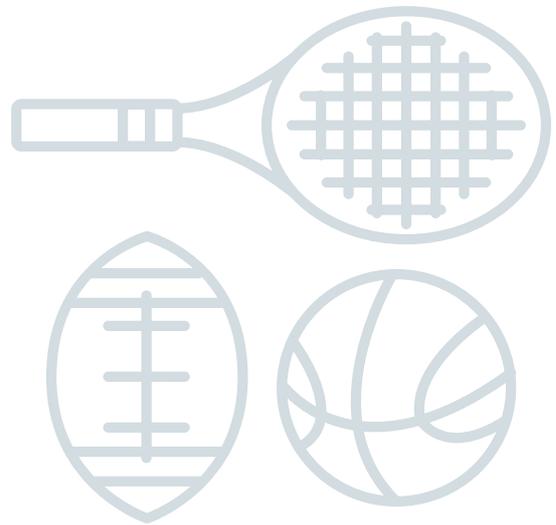


Cette année, c'est à une **crise énergétique que nous avons dû faire face**. Nous avons plaidé pour que des aides financières complémentaires aux aides soient attribuées pour permettre aux clubs et fédérations de payer leurs factures de gaz et d'électricité qui ont parfois atteint des sommes astronomiques. Ces moyens dégagés ont permis de limiter au maximum les fermetures de certains clubs ou l'arrêt de certaines disciplines comme la natation dont les installations sont énergivores.

Nous avons fait de **la lutte contre la violence et la discrimination dans le sport, un combat permanent**. Nous intervenons à maintes reprises pour maintenir la vigilance sur ce thème essentiel.

Deux autres thématiques ont également retenu notre attention. Il s'agit du conflit de bonne gouvernance au sein de la LBFA (ligue belge francophone d'athlétisme) où nous avons obtenu de la Ministre un audit externe dont les résultats devront être mis à profit pour résoudre les difficultés observées.

Emblématique d'une évolution actuelle dans les pratiques sportives, le conflit qui oppose 2 fédérations (celle du Tennis AFT Padel) et du Padel (AFPadel) doit être résolu sans tarder. Nous avons été et resterons vigilants pour qu'un juste équilibre soit trouvé et que l'on puisse tourner cette page.



Concernant la Jeunesse, des aides ont également aidés renforcées pour soutenir les mouvements et les organisations de jeunesse.

**L'organisation des camps d'été** et la problématique du manque de places a occupé une partie de nos travaux. Avec le Gouvernement nous avons travaillé à chercher des solutions pour permettre à nos jeunes de partir en camps dans les meilleures conditions.



Nous restons en outre particulièrement attentifs à la **santé mentale** de nos jeunes que nous savons fort fragiles et que nous refusons d'abandonner. Que ce soit à travers les politiques de jeunesse, ou d'autres, plus transversales, tous les leviers adéquats doivent être activés, conformément aux conclusions du rapport parlementaire que nous avons soutenu.



Ce secteur a pu aussi bénéficier d'aides accrues pour faire face à la crise énergétique.

Nous avons, sous l'impulsion de nos députés actifs voire super actifs sur cette thématique, continué nos visites de terrain afin de rencontrer les différents acteurs et nous imprégner de leur quotidien et des difficultés qu'ils rencontrent. La réalité perçue par nos mandataires et les constats dressés ont été confirmés par des mouvements de grève spontanés. Le secteur a la tête sous l'eau, les travailleurs sont à la limite de la rupture. En sous-effectif depuis de nombreux mois, le manque de places accentue cette pression déjà bien lourde sur leurs épaules. Ils ont tiré la sonnette d'alarme et ont demandé au Gouvernement d'être entendu.



Le gouvernement a décidé de pérenniser les prises en charge créées par **l'appel à projets "post-COVID 2022,"** totalisant 111,5 prises en charge dans différentes catégories.

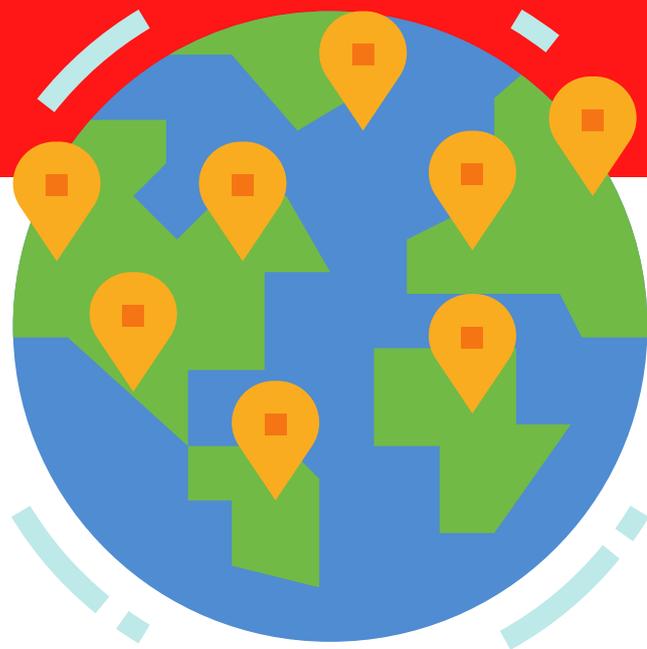
De plus, **47 équivalents temps plein seront recrutés** pour soutenir les travailleurs des SAJ et SPJ, conformément au protocole 443. De plus, les contrats à durée indéterminée dits "de remplacement" seront requalifiés en CDI.

Ces mesures représentent un coût estimé à plus de 1,9 million d'euros en 2023 et plus de 5,7 millions d'euros en 2024. Le budget de l'Aide à la jeunesse a augmenté de 52 millions d'euros au cours des cinq dernières années, renforçant la prévention et les services d'intervention en famille. Ces mesures sont accompagnées d'un soutien psychosocial pour les équipes de terrain et d'une étude scientifique visant à objectiver les besoins à moyen et long terme du secteur de l'Aide à la jeunesse, en analysant les causes des prises en charge et des éloignements familiaux. Une solution durable nécessitera la mobilisation de divers acteurs agissant en amont de l'Aide à la jeunesse.

Nous avons voté le **nouveau Code de la Justice communautaire**. Ce code compile l'ensemble des dispositions de droit positif en Fédération Wallonie-Bruxelles afin de rendre compte des nouvelles compétences héritées en matière de justice communautaire, à savoir les maisons de justice, la surveillance électronique et les missions d'accompagnement et de prise en charge des justiciables effectuées par les services partenaires.



# COMMISSION JEHOLET



# COMMISSION JEHOLET

Lors de cette session, les parlementaires socialistes ont une fois de plus démontré leur **engagement contre toutes formes de discrimination** en luttant contre la régression des droits humains et contre les attaques des libertés fondamentales au niveau international.

Plus largement, les parlementaires socialistes ont constamment été attentifs, par le biais de leurs questions, au respect des droits humains et de l'Etat de droit dans la coopération internationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'à l'amélioration du rayonnement international de notre Fédération.

Au cours de cette session parlementaire, le groupe PS a présenté une **résolution appelant à la libération immédiate et inconditionnelle d'Olivier Vandecasteele**. En présentant cette résolution, les socialistes ont défendu non seulement la cause d'Olivier Vandecasteele, mais aussi celle de l'ensemble des travailleurs humanitaires.

En outre, grâce à l'initiative des socialistes, le Prix de la Démocratie et des Droits de l'Homme a été décerné au comité de soutien d'Olivier Vandecasteele, dans le but de faciliter le retour en Belgique en toute sécurité d'Olivier Vandecasteele, et ainsi de le réunir avec sa famille.

De plus, les socialistes ont porté un texte de résolution de la majorité relatif à la **protection des droits des femmes et des personnes LGBTQIA+**, et plus largement des droits humains, en Iran et condamnant la répression des manifestations. Cette résolution s'inscrit dans le cadre du soutien mondial en faveur de la lutte menée par les femmes iraniennes, souvent au péril de leur vie, ainsi que de leurs alliés. Elle vise à défendre les droits des femmes iraniennes et de ceux qui risquent leur vie en s'opposant à la répression des autorités iraniennes. Cela témoigne de l'engagement consistant des socialistes en faveur des droits humains en général, de ceux des femmes, ainsi que de leur solidarité internationale envers les peuples opprimés.



### Lutte contre la pauvreté

Tout au long de la session, le Groupe PS a réaffirmé sa volonté ferme de s'investir à tout niveau de pouvoir dans la **lutte contre la pauvreté**. Ainsi, les parlementaires socialistes ont suivi de très près la mise en œuvre des mesures prévues par le Plan de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités.



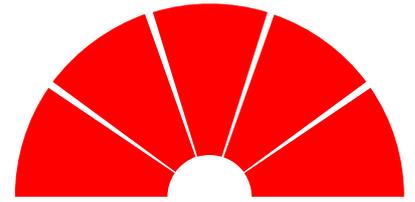
La session écoulée a également été jalonnée par plusieurs textes importants pour la commission Affaires générales :

### Médiateur

Au cours de cette session parlementaire, les socialistes ont soutenu une proposition de décret conjoint avec la Région wallonne, permettant de contribuer à l'amélioration constante du rapport entre les citoyens et les citoyennes, et les autorités, services ou organismes publics grâce à la création d'un service commun à la Communauté française et à la Région wallonne. Ce décret vise également à étendre les missions du Médiateur commun.

Ce décret revêt une grande importance car il élargit les compétences du médiateur, renforçant ainsi les ressources à la disposition des citoyens pour résoudre leurs problèmes avec les administrations publiques. Soutenir ce décret a représenté, pour les socialistes, un moyen concret d'assister les citoyens qui se sentent démunis ou mécontents des décisions administratives, sans avoir à s'engager dans des procédures judiciaires complexes. Cette démarche témoigne de la volonté des socialistes de contribuer à l'amélioration des relations entre les citoyens et les institutions, renforçant ainsi la démocratie.





### Gouvernance- éthique

Plusieurs modifications du **Règlement du Parlement** ont pu être renforcées au cours de cette session :

- tant en matière budgétaire, pour accroître l'accès à l'information et le contrôle démocratique exercé sur l'usage des moyens dévolus à l'Assemblée pour assurer ses missions législatives, de contrôle et d'ouverture à la société civile.
- que sur le rappel de règles internes de bonne conduite, par l'adhésion à un code reprenant les dispositions auxquelles s'engagent les parlementaires et leurs personnels en matière de déontologie et de contacts avec les tiers.
- les propositions formulées de très longue date par les socialistes pour la mise en œuvre d'un registre des représentants d'intérêt ont également enfin pu se concrétiser.
- ou encore concernent le reportage systématique et la transparence relative à la diplomatie parlementaire. Celle-ci passe par le biais des relations bilatérales et multilatérales au sein de la Francophonie et, plus largement avec les pays partenaires. Ces mesures visent notamment à rendre plus accessibles les informations sur l'organisation et le suivi des missions effectuées dans l'intérêt des compétences de notre Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Non Marchand

Aussi, au cours de cette session parlementaire, les membres du Groupe ont maintenu une vigilance constante en ce qui concerne le secteur non-marchand, en relayant les préoccupations du terrain et en soulignant l'importance de la concertation sociale dans ce secteur essentiel en Fédération Wallonie-Bruxelles.



# COMMISSION LINARD



En ce qui concerne le secteur de l'Enfance, l'année écoulée a été rythmée par plusieurs dossiers importants.



Les socialistes ont été très actifs dans le suivi de l'avancée des travaux de la Commission transversale **ATL (Accueil Temps-Libre)** afin de suivre de près les attentes du secteur concernant le projet de réforme en cours. Les socialistes se sont assurés que les demandes précises (et multiples) formulées par les acteurs de terrain soient entendues au sein du Parlement, mais aussi à ce que tous les niveaux de pouvoir impactés soient concertés en vue de co-construire cette réforme.

Les travaux de la Commission transversale se poursuivront durant l'été 2023.

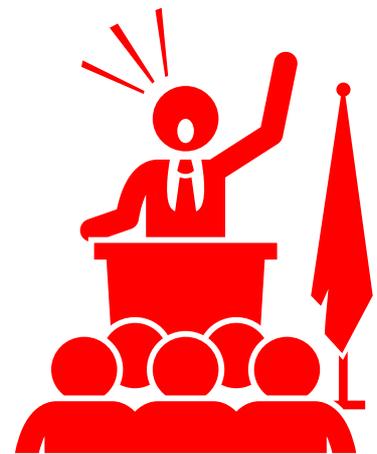
L'accès à un milieu d'accueil de qualité pour tous les enfants est en ce point important que les socialistes ont soutenu **la réforme de la Participation Financières de Parents (dite PFP)** afin de permettre aux parents les plus fragilisés de pouvoir mettre leurs enfants en milieu d'accueil. Ainsi, dès janvier 2023, les parents bénéficiant du statut BIM (bénéficiaires d'intervention majorée) ont vu l'accès aux crèches rendu gratuit et les familles monoparentales ont vu le tarif des crèches diminuer de 30% pour leurs enfants. La réforme s'est poursuivie en 2023 : le tarif des crèches subventionnées diminuera pour 93% des familles à partir de 2025. Une nouvelle grille tarifaire plus progressive a été soutenue, rendant ainsi le calcul plus équitable.



Les socialistes soutenant ces mesures se sont aussi assurés que ces systèmes soient neutres pour le budget des milieux d'accueil eux-mêmes. Les dispositifs de compensation tel que le mécanisme de rétrocession-péréquation, permettent de garantir qu'indépendamment de la diminution du montant des participations parentales, aucun milieu d'accueil pris individuellement ne perde de recettes financières. Il s'agissait aussi d'une garantie importante pour les socialistes, afin de pérenniser le nombre de places actuelles.

### Auditions du secteur de la Petite Enfance

Pour toutes ces raisons, et tant l'enjeu est important et la situation des milieux d'accueil, des puéricultrices et de l'ONE sont complexes et multifactorielles, **les socialistes ont demandé à la Commission de l'Enfance d'organiser des auditions du secteur au sein du Parlement avant la fin de l'année 2023.**



Par ailleurs, nos députés ont aussi relayé des interrogations concernant des sujets au cœur des préoccupations des socialistes, à savoir :

- La connaissance du statut vaccinal des enfants par les parents
- La situation des services PSE contenu de la succession de crises
- L'épidémie de bronchiolite survenue durant l'hiver 2022 et l'autorisation d'un nouveau vaccin
- L'accès aux soins de santé pour tous les enfants
- Le soutien à la parentalité
- La santé auditive des enfants
- Les dangers de la surconsommation de sucre chez les enfants
- Les inquiétudes quant à l'impact des antennes 5G sur la santé des enfants
- L'exploitation sexuelles des mineurs
- La sur-médication des enfants en psychotropes
- La baisse de confiance inquiétante dans la vaccination des enfants



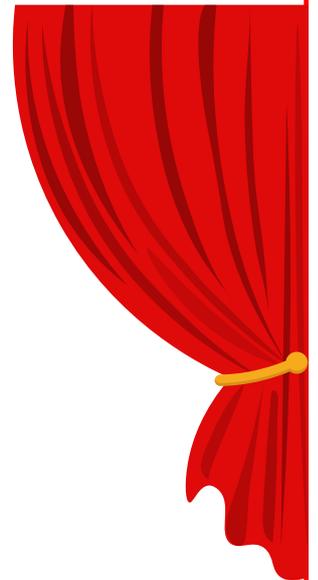
Durant la session 2022-2023, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a engendré une troisième crise en Europe et chez nous, à savoir une inflation sans précédent et une crise des coûts énergétique qui a touché l'ensemble de notre population, n'épargnant aucun opérateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Une nouvelle fois, les socialistes étaient aux côtés des opérateurs de terrain afin de relayer leurs difficultés au sein de l'Hémicycle et de s'assurer que des moyens exceptionnels étaient mis en place pour les soutenir et éviter toute fermeture. **La cellule de veille** déployée activée lors des crises précédentes s'est vue réouverte, avec une enveloppe de **20 millions afin de soutenir les opérateurs faisant face à des difficultés financières.**

### Infrastructures culturelles

Amorcés avant l'arrivée de la crise énergétique, la diminution de la consommation en énergie de nos opérateurs culturels était un enjeu important pour les socialistes depuis le début de la législature. En septembre 2022, le projet de **rénovations énergétiques des infrastructures culturelles** s'est concrétisé, avec une enveloppe d'un montant de **31,75 millions** octroyés dans le cadre du plan de Reprise et de Résilience de l'UE, à destination des infrastructures n'appartenant pas à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Fin 2022, la seconde enveloppe de **17 millions d'euros** à destination des infrastructures appartenant à la FWB cette fois, a été débloquée. Les parlementaires socialistes continuent de suivre l'avancée des dossiers liés à ces montants et enjeux importants.



### Secteur du jeu vidéo

Depuis plusieurs législatures, les socialistes soutiennent le développement du **secteur du jeu vidéo**. Les créateurs de qualité sont nombreux en Fédération, et ce pan économique est en augmentation croissante. La Belgique francophone doit être soutenue afin d'exister sur le marché, à la fois national et international dans ce secteur culturel et économique important. Un deuxième appel à projets a été lancé début 2023 pour un total de 700.000 euros. Les aides attribuées étaient de 25.000 à 75.000 euros afin de financer les projets de jeu vidéo dans leur phase initiale de prototypage.



### Secteur du livre et éditeurs



Depuis le début de la législature, les socialistes plaident pour une meilleure articulation et coordination des interventions financières publiques qui soutiennent le secteur du livre et de la lecture, au sein des différents niveaux de pouvoir. Les travaux autour du **contrat filière du livre** se sont concrétisés en septembre 2022 afin de renforcer l'ensemble de la chaîne et soutenir les librairies indépendantes. C'est la première fois que la Fédération Wallonie-Bruxelles est dotée d'un tel outil afin de coordonner les politiques en faveur du livre et de la lecture.

Par ailleurs, face à la hausse des coûts d'impressions, les **éditeurs littéraires et de sciences humaines** se sont vus soutenus, grâce à l'impulsion des socialistes, et ont reçu un soutien exceptionnel s'élevant à 15% de leur subvention annuelle.

### Secteur de l'humour

Depuis toujours, les socialistes sont au côté des nouvelles disciplines et nouveaux artistes qui se développent et touchent tous les publics. C'est ainsi que dès son apparition, les socialistes ont toujours **soutenir le secteur de l'humour**. Les interventions de nos parlementaires au sein de la Commission Culture ont payé: l'humour est désormais une discipline reconnue et soutenue officiellement par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un soutien de 400.000 euros par an lui sera notamment dédié via les contrats-programmes, soit un total de 2 millions d'euros sur les 5 prochaines années.



### PECA

Les parlementaires socialistes, tant sur le terrain qu'en commission, ont été particulièrement attentifs à la mise en œuvre progressive du PECA (Parcours d'intégration culturelle et artistique) visant à assurer l'accès à des activités culturelles aux enfants à l'école.

Pour conclure, les parlementaires socialistes se sont positionnés sur plusieurs textes en 2022, dont deux textes majeurs à savoir : le **décret modifiant la Nouvelle Gouvernance Culturelle** et le décret visant la **valorisation des archives d'intérêt patrimonial**. Le décret avait trait à la législation relative aux **centres d'archives privées** et était très attendu par le secteur. Le décret actuellement en vigueur avait besoin d'être revu et adapté afin de répondre aux exigences et réalités actuelles.

### RTBF

Le 21 décembre, les travaux autour du **nouveau contrat de gestion de la RTBF** se sont clôturés. Suite aux auditions du secteur organisées au Parlement début 2022, et à la remise de recommandations du Parlement au Gouvernement, le Gouvernement s'est accordé fin de l'année sur le nouveau contrat de gestion de la RTBF.

La RTBF, en tant que premier média de service public, est un acteur important dans le paysage médiatique francophone. Via le nouveau contrat de gestion contenant des objectifs clairs, les socialistes ont fait en sorte que la RTBF puisse demeurer la première entreprise culturelle francophone qui soutient nos productions belges, les fabuleux artistes issu.es de la FWB ainsi que nos technicien.nes.



Compte tenu des nouveaux médias, des nouveaux modes de consommation et de la lutte constante contre les **fausses informations** et les tentatives de **désinformation** nationales et internationales qui nuisent gravement à nos démocraties, la RTBF doit pouvoir continuer à fournir une information de qualité dans un paysage médiatique diversifié.

### Désinformation



L'accélération de la désinformation renforce d'autant plus les enjeux liés à l'appréhension de l'information, à former nos jeunes et moins jeunes à décrypter le vrai du faux, à leur donner les bons outils. En ce sens, l'opération d'**éducation aux médias "Ouvrir mon quotidien numérique"** a pris de l'ampleur. Sous l'impulsion des socialistes, un montant supplémentaire de 150.000 euros a été débloqué afin de renforcer cette opération, afin qu'elle puisse toucher 10.000 jeunes en 2023.

### RTL Belgium

Le paysage médiatique en Belgique est en constante mutation, et depuis de nombreuses années, les socialistes étaient désireux d'un **retour d'RTL Belgium dans le giron de la FWB**. Etablie définitivement en Fédération Wallonie-Bruxelles en mars 2023, RTL entre désormais totalement dans le cadre juridique francophone en tant qu'acteur local, notamment en ce qui concerne les règles en matière de publicité, de protection des mineurs et de contribution à la production audiovisuelle – notamment de séries. En d'autres termes, les deux acteurs médiatiques principaux de la FWB, à savoir la RTBF et RTL, sont désormais régies par les mêmes règles et doivent répondre aux mêmes critères dont le CSA contrôle le respect.



### Production audiovisuelle FWB

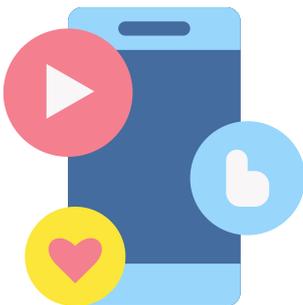
Suivant les recommandations du CSA en matière de **contributions à la production audiovisuelle en Fédération**, les socialistes ont suivi de près les travaux du Gouvernement en ce sens. En effet, le CSA invitait à faire évoluer les pourcentages de contributions afin de faire en sorte que les éditeurs locaux et étrangers contribuent plus fortement à la production audiovisuelle de la FWB, grâce à un taux qui passerait de 2,2% à 9,5% maximum en fonction du chiffre d'affaires net réalisé par l'entreprise en FWB. Selon les projections faites par le Collègue d'Avis du CSA, l'ensemble de ces contributions entrainera des investissements vers le secteur de la production audiovisuelle indépendante en FWB situés entre 12 et 16 millions d'euros au total. Les socialistes continueront de suivre l'avancée de ce dossier en 2023-2024.



Les socialistes ont régulièrement interpellé la Ministre des Médias autour de la position défendue par la Belgique au niveau européen, concernant les travaux autour de textes fondamentaux qui – lors de leur adoption au niveau européen, seront automatiquement en vigueur en Belgique et donc en Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour les socialistes, il est crucial que la FWB puisse faire entendre sa voix auprès de l'Europe.

En ce sens, les socialistes ont notamment suivi les travaux et l'évolution des textes du **DMA (Digital Markets Act)**, du **DSA (Digital Services Act)** et de l'**EMFA (European Media Freedom Act)**.

Ces textes sont d'une importance cruciale afin de mailler la régulation de manière optimale et agir dans l'intérêt des citoyens sur des enjeux aussi fondamentaux que :



- La création d'un espace numérique plus sûr (DSA)
- Les conditions nécessaires à une concurrence équitable (DMA)
- La liberté des médias et la sécurité des journalistes, (EMFA)

Le Groupe socialiste a nourri les réflexions autour de ces **textes européens** et se sont assurés de l'investissement la Fédération concernant les contours de ces législations et les enjeux liés à leur mise en pratique. Le DMA est entré en vigueur le 2 novembre 2022, le DSA entrera en vigueur durant l'été 2023. Quant à l'EMFA, le Parlement devra se prononcer pour la rentrée 2023. Les discussions se poursuivront en 2023, ainsi que le travail de suivi des parlementaires socialistes.

### Discours de haine - colloque annuel

La prise de conscience des risques et dangers de propagation des discours de haine et du harcèlement en ligne a conduit le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à adopter, à l'unanimité, à l'initiative des socialistes une résolution visant à sensibiliser, prévenir et lutter contre ces phénomènes.

Convaincus que la mobilisation doit être permanente, adaptée aux publics ciblés, il a été décidé d'organiser un colloque chaque année pour rassembler les différents acteurs concernés, échanger sur les bonnes pratiques et identifier les obstacles à la coordination optimale des dispositifs.

Après avoir mis l'accent sur les violences en ligne à l'égard des femmes, en 2023, le colloque a été organisé sur le thème des « **jeunes face au cyberharcèlement** », pour dresser, au-delà de l'état des lieux inquiétant, une série de pistes et moyens d'action. Complémentairement aux dispositions décrétales qui ont vu le jour depuis en matière de climat scolaire, les parlementaires socialistes se penchent sur les enseignements à tirer des témoignages exprimés, des analyses et constats pour en dresser des perspectives d'action.

Du local à l'international, les compétences mobilisables sont éparses et semblent dérisoires dans cette lutte inégale qui isole et broie les victimes. L'enjeu consiste donc à penser l'arsenal de lutte en repartant de l'intelligence collective que détiennent les premiers utilisateurs des réseaux et des outils de communication, les jeunes eux-mêmes et les citoyens, plus largement. Le Groupe PS maintiendra sur ce sujet une vigilance de chaque instant.



Cette session a été rythmée par le suivi de la mise en œuvre du **Plan Droit des femmes** et du **Plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes**. De plus, en commission, les parlementaires socialistes n'ont eu de cesse d'être très actifs en matière de droits des femmes en interrogeant la Ministre compétente sur de nombreux sujets primordiaux.

Ainsi, les socialistes sont restés vigilants en ce qui concerne **les violences gynécologiques et obstétricales**, les difficultés auxquelles sont confrontées les mamans-solo. Les socialistes sont également restés très attentifs à la question de l'endométriose et à la prise en charge des femmes souffrant de cette maladie, trop souvent négligée.



En outre, Les socialistes continuent de suivre de près la question du **harcèlement de rue**. En effet, il est alarmant de constater qu'en Belgique, neuf femmes sur dix ont déjà été confrontées au harcèlement de rue. Cette statistique révèle un problème profondément enraciné dans la société qui affecte de manière significative la vie quotidienne et le bien-être des femmes. Cette situation a suscité une préoccupation majeure parmi les socialistes, les incitant à faire de la lutte contre le harcèlement de rue l'une de leurs priorités.

Par ailleurs, le groupe PS a soutenu le projet de décret relatif au **soutien du secteur associatif féministe et à sa participation aux politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Ce décret répond à une demande du secteur et il était essentiel pour les socialistes de continuer à soutenir et pérenniser les moyens et la participation de la société civile aux politiques des droits des femmes, présentent dans toutes les compétences de notre Fédération. Les socialistes continuent de suivre de près la mise en œuvre de ce décret qui contribue à la pérennisation du secteur associatif féministe. Ce dernier joue un rôle majeur dans la lutte contre les discriminations et les injustices dont sont victimes les femmes au quotidien. C'est pour cela que les socialistes restent déterminés à garantir que ce secteur puisse continuer à remplir sa mission de manière efficace et durable.



***In Memoria***

**Pensée très émue pour notre  
regretté camarade, Paul Furlan**



**Fatima Ahallouch**



**Martin Casier**



**Delphine Chabbert**



**Gaëtan Bangisa**

**-> en remplacement de  
Maxime Hardy**



**Philippe Courard**



**Rudy Demotte**



**Laurent Devin**



**Michele Di Mattia**



**Nadia El Yousfi**



**Eddy Fontaine**



**André Frédéric**



**Latifa Gahouchi**



**Gwenaëlle Grovonius**



**Joëlle Kapompole**



**Fadila Laanan**



**Dimitri Legasse**



**Mauro Lenzini**



**Laurent Léonard**



**Jean-Pierre Lepine**



**Eric Lomba**



**Jean-Charles Luperto**



**Jean-Claude Marcourt**



**Sophie Mengoni**



**Mohamed Ouriaghli**



**Sophie Pécriaux**



**Sabine Roberty**



**Mourad Sahli**



**Thierry Witsel**



# L'équipe



**PFWB**

**Sabine Roberty**  
Cheffe de Groupe

**Julie Leprince**  
Secrétaire politique

**Bérenger Ameloot**  
Berenger.ameloot@ps-pfwb.be

**Collaborateur**

Enseignement obligatoire et supérieur,  
Recherche, Promotion sociale, Hôpitaux  
universitaires

**Eric Louyet**  
Eric.louyet@ps-pfwb.be

**Collaborateur**

Sport, Jeunesse, Aide à la jeunesse, Maisons de  
justice, Budget, WBE, Bâtiments scolaires,  
Informatique, Promotion de Bruxelles,  
Communication

**Mélissa Milioto**  
Melissa.milioto@ps-pfwb.be

**Collaboratrice**

Culture, médias, Enfance,  
Communication

**Fanny Segers**  
Fanny.segers@ps-pfwb.be

**Collaboratrice**

Affaires générales, Relations internationales,  
Droits des femmes, Egalité des chances

**Laura Silva Rosado**  
Laura.silvarosado@ps-pfwb.be

**Collaboratrice**  
Communication

**Isabelle Delatte**  
Isabelle.delatte@ps-pfwb.be

**Collaboratrice**

RH, comptabilité, Administratif